

Assemblée générale du 23 mars 2015 à l'Ecole d'agriculture, Châteauneuf

PROCES-VERBAL

<u>Présidence</u>: M. Pierre-Antoine Héritier

Participants présents : 50 votants, le président s'abstient mais tranche en cas d'égalité

Procès-verbal : M. Daniel Etter

Ordre du jour

1. PV de l'assemblée générale du 08.04.2014

- 2. Rapport d'activité
- 3. Comptes 2014 et rapport des vérificateurs
- 4. Budget 2015
- 5. Elections statutaires
- 6. Communications
- 7. Divers

L'assemblée générale sera suivie d'un exposé sur Viti2020 par le porte-parole de l'IVV M. Yvan Aymon.

Le Président salue les membres présents, en particulier M. Pierre-Yves Felley, directeur de la CVA, Pierre-André Roduit, Chef de l'Office de la Viticulture, Christian Blaser, président sortant de Vitival, M. Stéphane Kellenberger, nouveau président Vitival, M. Gérard-Philippe Mabillard, directeur de l'IVV, M. Yvan Aymon, porte-parole IVV, M. Marc-André Mathier, président de l'OWW, M. Eric Germanier, ancien président de la FVV, M. Edwin Copt, vérificateur des comptes et la presse (Agri, Rhône FM).

Plusieurs personnes se sont excusées, M. Jean-Michel Cina, conseiller d'Etat, M. Willy Giroud, président de la CVA, Willy Deladoëy, président de la FSV, Mme Chantal Aeby-Pürro, directrice de la FSV et de Vitiswiss, M. Gérald Dayer, Chef du Service de l'agriculture, M. Guy Bianco, directeur de l'EAV, M. Thierry Constantin, président de l'UVEV et de la Charte St-Théodule.

M. Pierre-Antoine Héritier excuse les membres en bloc.

Nomination de 2 scrutateurs : Mme Christine Kleinert et M. Zacharie Pitteloud

PAH demande s'il y a des questions ou remarques concernant l'Ordre du Jour. Tel n'est pas le cas, l'ordre du jour est accepté.

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 08.04.2014

Le procès-verbal est accepté sans modification.

2. Rapport d'activité

L'année 2014 a été très chargée au niveau de la présidence de la FVV. La représentation de nos intérêts à la Chambre Valaisanne d'Agriculture, à l'IVV, à la Fédération Suisse des Vignerons et Vitival occupe en partie le temps que je consacre à la Fédération Valaisanne des Vignerons, l'autre partie est composée de temps pris pour les contacts soit avec nos membres soit avec les différents acteurs de la branche. Tout ce travail est extrêmement intéressant et utile, je vous l'assure.

Je commencerai par parler de notre préoccupation première, que nous avons inscrite dans notre plan d'action et qui est le prix de la vendange pour vous livrer ensuite des infos sur les différents mandats.

Après 2013 et sa petite récolte, nous avons abordés en avril, mai et juin des tractations sur les prix et rendements. En comité, nous avons décidé des prix et quantité sur lesquels le Président a eu mission de négocier.

J'ai eu une multitude de contacts avec des encaveurs séparément et également avec la SEVV pour préparer la décision finale. A mi-juin, nous avons pris l'option de défendre une hausse de prix plutôt qu'une hausse des quotas voyant que la récolte se présentait égale à 2013. Avec le recul, c'était la meilleure négociation qu'on ait pu mener. Nous avons obtenu une augmentation des prix conseillés par l'IVV. La récolte nous a donné raison. Le seul point positif de ces 2 petites récoltes, c'est l'augmentation de la demande. Du coup, les recommandations de prix sont mieux respectées que par le passé. On dira peut-être que les prix ont augmentés en grande partie à cause de la demande. Mais je reste convaincu que sans les pressions que nous y avons mises, le résultat aurait été moindre.

Je tiens à remercier les membres du comité pour leur écoute et leur soutien dans ce dossier qui nous a rassemblés autour d'un objectif commun. Je tiens aussi à saluer le camp d'en face qui, séance après séance, a mis du sien pour comprendre et écouter nos revendications avec respect.

Outre les prix fixés que certains ont mieux respectés que d'autres, je tiens à signaler que certains commerces sont allés jusqu'à abaisser la limite des paiements, moyen pour atténuer les effets du ravageur que l'on connaît. C'est aussi le résultat de discussions et conseils donnés à certains acheteurs. Je suis régulièrement questionné par des encaveurs qui me demandent comment faire pour attirer des vignerons chez eux. Je leur donne des pistes et à mon avis, ça reste à eux maintenant de travailler pour acquérir des fournisseurs. Mais nous devons aussi travailler et continuer cette année encore à négocier le prix de notre récolte et de ne surtout pas la donner.

Durant 2013, nous avions utilisé la presse pour communiquer avec le négoce, cela avait été une volonté. En 2014, nous sommes passés à une communication plus franche et plus directe qui de l'avis du comité se trouve plus adaptée à la situation. Nous avons fait parvenir

certains textes envoyés aux négoces, chacun a pu juger de notre action. Nous sommes prêts à affronter les négociations 2015.

La présidence de la FVV implique diverses représentations dont un siège au comité de la Chambre Valaisanne d'Agriculture. Pour la chambre, je retiendrai quelques thèmes.

Le comité CVA a travaillé entre autre sur le nouveau système de cotisation et d'encaissement des redevances.

- Le vote du 9 février mais aussi l'engagement important contre le salaire minimum.
- Nous avons été occupés aussi par l'initiative de l'USP sur la sécurité alimentaire que nous sommes allés déposer à Berne.
- Le référendum Rhône 3 nous a aussi occupés.

Ainsi qu'une multitude d'autres sujets concernant d'autres cultures que la vigne.

Pour la FVV, je siège également au comité de Vitival, c'est plus un siège consultatif à mon avis mais il y a aussi du travail. Je retiendrai le suivi du projet "Vitisol" que vous avez accepté d'aider il y a deux ans, qui fonctionne très bien et aussi le travail des chefs de groupes qui s'engagent tout au long de l'année. Ce début d'année a été marqué par le changement de Président. A Vitival, nous sommes impatients de commencer à travailler avec le nouveau et amers de quitter l'ancien.

Je siège également au comité de la Fédération Suisse des Vignerons. La Fédération Suisse gère elle aussi beaucoup de dossiers. Durant l'année 2014, elle a entre autre :

- 1. Lutté pour que les taxes douanières soient maintenues à un juste niveau.
- 2. Effectué un voyage d'étude en Autriche. Très constructif sur la viticulture européenne.
- 3. Suivi les initiatives parlementaires visant à intervenir de différentes façons sur les importations de vin

Ainsi que d'autres dossiers importants pour votre viticulture. Vous trouverez plus d'informations sur le rapport d'activité de la FSV sur notre site internet.

Le dernier mandat et le plus conséquent est celui de l'IVV. 2014 a été une année très chargée à l'IVV à tous les niveaux. Une énorme partie du travail a été consacrée à Viti 2020 qui nous sera présenté par M. Aymon en fin d'assemblée. Je lui laisse donc la mission de faire passer le message tout à l'heure.

A l'IVV, nous avons été occupés à gérer et fixer les prix de la vendange que j'ai déjà évoqué, l'ambiance autour de la table a été détendue mais sérieuse. Exactement ce qu'il faut pour amener deux parties à trouver des solutions. Je pense que le fait d'amener un débat serein et professionnel a contribué au résultat que l'on connaît, qui n'est peut-être pas encore parfait mais qui est sur une bonne voie.

Le comité IVV a siégé à de nombreuses reprises officiellement et souvent par des réunions d'urgence, mais toujours dans une bonne ambiance. Là aussi, je vous conseille de lire le rapport d'activité sur notre site ou sur demande, nous n'imprimons pas beaucoup d'exemplaires car très chers. Je ne vous cache pas que le comité IVV a bien évidemment été très occupé par les affaires que l'on connaît bien maintenant. Beaucoup de temps et d'énergie ont été dépensés alors qu'on en a besoin pour d'autres dossiers importants. La presse et les politiques en ont largement parlé, je ne m'étendrai donc pas plus longtemps.

Avant de terminer, la petite victoire de la FVV : Vinea a changé le titre de son concours, il n'y aura plus de "vigneron de l'année". Suite à notre courrier, nous récupérons en quelque sorte notre identité volée. J'en suis très fier même si c'est une victoire anecdotique, c'est celle du cœur.

Avant de terminer vraiment, j'ai durant l'année 2014 rencontré à plusieurs reprises M. Roduit, chef du service de la viticulture pour différentes raisons mais souvent pour échanger au sujet de notre viticulture, souvent pour des renseignements, souvent il m'a donné des conseils mais je lui en ai aussi donnés. Je peux dire que le service pour moi est ouvert et disponible, comme un service de l'Etat doit l'être.

Pour terminer cette fois, cette année 2014 a été très chargée et difficile à gérer par moment mais je préfère ça à l'inaction, je suis très fier de travailler à défendre nos intérêts à tous vignerons, du samedi et autres. La viticulture a besoin de nous, je suis confiant en l'avenir proche comme éloigné et vous remercie tous de votre confiance qui est un moteur pour moi.

3. Comptes 2014 et rapport des vérificateurs

D. Etter présente les comptes pertes et profit ainsi que le bilan à l'assemblée. L'exercice 2014 finit avec un bénéfice de Frs. 9'378.-- qui augmente le capital du même montant, s'élevant ainsi au 31.12.2014 à Frs 220'925.94.

DE passe la parole à M. Edwin Copt pour le rapport de vérification des comptes.

L'AG accepte les comptes à l'unanimité.

4. Budget 2015

D. Etter présente le budget 2015 qui prévoit un résultat négatif de Frs 5'895.—.

L'AG accepte le budget à l'unanimité.

5. Elections statutaires

PAH présente le comité et propose de réélire le comité en bloc. Il s'agit des personnes suivantes :

Pierre-Antoine Héritier président
Christine Kleinert comité directeur
Anne-Laure Décaillet comité directeur

Jacques Udry comité directeur Zacharie Pitteloud comité directeur

Kellenberger Stéphane comité directeur – nouveau – nouveau président Vitival qui

remplace le président sortant Christian Blaser

Daniel Etter comité directeur

L'AG approuve le comité par acclamation. Le président PAH profite de remettre un cadeau à Christian Blaser en lui remerciant de sa bonne collaboration.

Le nouveau membre élu M. Stéphane Kellenberger se présente. Vigneron-Encaveur avec son épouse, ils exploitent un domaine viticole de 3 ha à Loèche-Ville et ont des vignes de Martigny à Visperterminen.

L'AG approuve le nouveau membre par acclamation.

6. Communications

DE présente le R3, Rhône 3, référendum contre le plan de financement de l'élargissement du Rhône par une solution pragmatique ; **3 x moins cher et 3 fois plus vite** et **moins de gaspillage de terres !!!**

DE profite d'annoncer une conférence organisé par la maison Orsat et des Celliers de Sion le 26 mars à l'hôtel Vatel à Martigny ayant comme thème les ravageurs de la vigne, la drosophila suzukii et l'effet de l'enherbement des vignes en vinification.

7. Divers

Néant

PAH passe la parole à M. Yvan Aymon, porte-parole de l'IVV pour la présentation de Viti2020

Plusieurs personnes présentes prennent la parole et font part de leur souci concernant la suppression des acquits.

Eric Germanier évoque, que sans globalisation le vigneron perdra de l'argent. Il montre l'exemple de l'année passée où il avait un manque de Païen et un léger dépassement de Sauvignon blanc, mais avec la globalisation la vendange était enregistrée au bon endroit et sans cette possibilité, selon calcul, il aura perdu 0.20 Frs/m2.

Bernard Dupont ajoute que ce système permet d'enregistrer les cépages au bon endroit par l'encavage et si cette possibilité disparaît, le viticulteur, travaillant déjà avec peu ou plus du tout de marge financière sera tenté de mélanger son petit surplus dans le cépage déficient. Il ne faut pas oublier que la vigne n'est pas une usine et le réglage au 0,0 gramme près, est chose possible que pour les divins.

Pierre-André Roduit défend le projet de l'Etat en précisant qu'actuellement le projet est en étude et qu'ils attendent des propositions de l'IVV. Il ajoute qu'aujourd'hui et ce depuis longtemps, le Valais est en porte-à-faux par rapport à la législation fédérale.

Christine Kleinert évoque aussi la problématique du locataire pour recevoir les acquits, ayant pu utiliser actuellement la globalisation des acquits des autres, la non réception de quelques acquits n'était pas vraiment un problème. Mais le jour qu'elle n'aura, pour exemple, plus son

acquit de Müller Thurgau, comment va-t-elle pouvoir livrer. Ajouter la récolte à la Petite Arvine ???

Le président du syndicat des vignerons de Conthey ajoute que la viticulture a toujours pu trouver des solutions pragmatiques avec le Canton et encourage M. Pierre-André Roduit d'adapter des solutions qui respectent la législation tout en restant pragmatique et ouvert à la discussion pour trouver la solution adaptée à ce problème.

PAH clôt la séance, profite de remercier Yvan Aymon pour la présentation, lui remet un cadeau et invite l'assemblée à partager l'apéritif.

Conthey, mars 2015

FVV Daniel Etter